

## DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION (DER)

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

### L'ENTREPRISE

Nom ou dénomination sociale : CAMBIUM SAS au capital de 10.000 euros

Adresse professionnelle ou siège social : 9 impasse Saint-Loup 69009 LYON

SIREN: 877812818

NAF/APE : 6619B

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Mathieu MARC pour votre consentement ainsi que la nécessité contractuelle et l'obligation légale.

Elles sont conservées pendant la durée contractuelle et archivées pendant 5 ans.

Elles ont pour finalité de nous permettre de respecter nos obligations et pourront être transmises à nos partenaires, autorités de tutelles, ou associations professionnelles, dans le respect de la réglementation.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [m.marc@cambium-am.com](mailto:m.marc@cambium-am.com)

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

### STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 19008729 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

**CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** susceptible de fournir des conseils en investissements de manière non-indépendante au sens de l'Article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes

couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : Oria Finance & Patrimoine - AIG Europe S.A

Numéros de polices : 2.401.395 / - OC100000698

Activité couverte : CIF

Plafond de garantie : 150 000 € par sinistre et par période d'assurance

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr) ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

## LISTE DES PARTENAIRES

L'exhaustivité des partenaires de la société est présentée ci-dessous :

- Cambium ne dispose que d'un seul partenaire : la société de gestion Axxion, pour laquelle elle conseille le fonds Multifund Midcap Value. Elle perçoit à ce titre des honoraires assis sur l'actif sous gestion du fonds et sur la performance du fonds ;
- Cambium a pour actionnaire minoritaire la société de capital investissement Siparex (20% du capital). A ce titre, le groupe Siparex peut être amené à mettre en relation certains de ses clients avec Cambium.

## MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Commissions fournisseurs / conseil non indépendant, nous pouvons conserver les commissions.

Notre analyse porte sur un éventail restreint de solutions.

Les commissions se composent d'une partie assise sur l'actif sous gestion du fonds conseillé et d'une partie commissions de performance basée sur l'évolution de la valeur liquidative du fonds au mois le mois.

## MODE DE COMMUNICATION

Communication par email privilégiée, ou par voie postale le cas échéant.

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et *nouveau* : recommandation ACPR du 9 mai 2022)

## MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : CAMBIUM – 9 impasse Saint-Loup 69009 LYON

Par tel/ fax : 06.89.83.42.34 ou par mail : m.marc@cambium-am.com

### Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- *Nouveau* : Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

### Saisir un médiateur :

#### I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi

92 rue d'Amsterdam

75009 Paris

#### II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche

Médiateur de l'AMF

Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site internet :

<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

### DATE ET SIGNATURE<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le document est à faire signer ou à envoyer sur un support durable tout en conservant une preuve de l'envoi. Nous vous recommandons de faire signer le DER notamment pour le traitement des données personnelles (RGPD).

# CAMBIUM

— Confiance — Transparence — Performance —

<b>Le client</b> Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____	<b>Le conseiller</b> Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____
---	---